POUR
LA MONTAGNE
Le mensuel d'information de l'Association nationale des élus de la montagne - novembre 2024 - n°364 - 6 €

40e Congrès de l'ANEM : Futurs durables, la montagne au défi

FUTURS DURABLES

LA MONTAGNE AU DÉFI

40e CONGRÈS

10-11 OCT 2024
SUPERDÉVOLUY

ANEM
ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DE LA MONTAGNE

Anem 2024 - Création visuelle : Twenty hundred - Photos : © OT Devoluy - © Gontran Isnard

Édito

Jean-Pierre Vigier
Président de l'ANEM, député de la Haute-Loire

Prêt à relever le défi de la montagne de demain !

Alors que le 40e Congrès se termine, je tiens à remercier tous ceux qui ont participé à son succès : les autorités locales qui nous ont accueillis, les ministres qui sont intervenues, les anciens présidents de l'ANEM et l'ensemble des congressistes présents.

Je tiens aussi à remercier les élus de la montagne qui m'ont élu à la tête de l'Association. C'est avec fierté que je porterai la voix de tous les massifs. Je mesure aussi le poids des responsabilités.

Les territoires de montagne sont à la croisée des chemins entre les conséquences du réchauffement climatique et les nouvelles attentes des populations. À cela s'ajoutent des contraintes budgétaires sans précédent. Nous sommes tiraillés entre des injonctions contradictoires : les élus doivent dès aujourd'hui anticiper les conséquences socio-économiques du réchauffement climatique mais sans aucun moyen financier !

> « Vous pouvez compter sur ma détermination pour défendre les intérêts de la montagne ! »

Dès mon élection, avec Frédérique Espagnac et Xavier Roseren, j'ai alerté Catherine Vautrin, ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation, Françoise Gatel, ministre déléguée en charge de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat, ainsi que le cabinet du Premier ministre, Michel Barnier, sur l'importance d'appliquer une politique différenciée pour tenir compte des spécificités de la montagne.

Vous pouvez compter sur ma détermination pour défendre les intérêts de la montagne !

évoluy

illiwap
L'APPLI MOBIL

Xavier ROSEREN
Jean-Pierre VIGIER

ANEM

L'essentiel

P. 3 Édito
L'éditorial de Jean-Pierre Vigier, président de l'ANEM et député de la Haute-Loire.

P. 6 Discours d'ouverture
Cette 40e édition du Congrès a été ouverte par Pascale Boyer, présidente de l'ANEM, Alexandra Butel, maire du Dévoluy, Jean-Marie Bernard, président du département des Hautes-Alpes, Chantal Eyméoud, vice-présidente en charge du plan Montagne et des Affaires européennes de la Région Sud, et Marie-José Allemand, députée des Hautes-Alpes.

P. 8 Engagements
Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt, Françoise Gatel, ministre déléguée en charge de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat, et Marina Ferrari, ministre déléguée en charge de l'Économie du tourisme, ont promis des mesures en faveur des territoires de la montagne.

P. 10 Souvenirs & avenir
Des anciens présidents de l'ANEM à Joël Giraud, passage de micro entre mémoire de 40 ans d'association et combats à venir pour la montagne.

P. 13 Table ronde Tourisme
Nos futurs durables : la carte tourisme

P. 16 Table ronde Attractivité
Nos futurs durables : les défis de l'attractivité

P. 19 Table ronde Urbanisme
La montagne au défi : urbanisme, simplifier sans compromis

P. 22 Ateliers
Une session de retours d'expériences entre élus et partenaires sur des problématiques de terrain.

P. 24 Motions
Xavier Roseren, nouveau vice-président de l'Association, adresse cinq demandes prioritaires au gouvernement.

P. 25 Entretien croisé
Frédérique Espagnac et Xavier Roseren prennent leurs nouvelles fonctions de secrétaire générale et de vice-président. Ils nous livrent leurs visions sur le futur de la montagne ainsi que sur l'influence de l'ANEM.

P. 26 Discours programme
Jean-Pierre Vigier, élu président de l'ANEM, détaille les grands axes de travail qu'il compte déployer en ce début de mandat.

P. 28 Village des partenaires
Lieu d'échanges, le « village » du Congrès rassemble les partenaires de l'ANEM.

P. 30 Reportage photo
Retrouvez en images les temps forts et la convivialité du 40e Congrès de l'ANEM.

Pour la montagne est édité par l'Association nationale des élus de la montagne – 7, rue de Bourgogne, 75007 Paris – Tél. : 01 45 22 15 13
Directrice de la publication et de la rédaction : Marie-Annick Fournier
Rédaction : Dorothée Collet, Ève du Montant, Patrick Plaisance, Jean-Marie Safra
Communication : Ève du Montant
Conception et réalisation graphique : Nathalie Wolff
Photos : crédit de toutes les photos : © ANEM, Bruno Gouhoury
Impression : L'Artésienne – 20, rue Tholozé, 75018 Paris. N° de commission paritaire : 0328G84199. ISSN : 0296-7987.
Abonnement : 57,23 €/11 numéros. Ce numéro a été tiré à 4 200 exemplaires. Dépôt légal à parution.
Ce magazine est imprimé sur du papier certifié PEFC.

Discours d'ouverture

Pascale Boyer : des combats de tous les instants

En ouverture du 40e Congrès, la présidente de l'ANEM est revenue sur ses deux années à la tête de l'Association. Et l'émotion de Pascale Boyer était palpable de voir ce 40e Congrès se tenir dans ces Hautes-Alpes, « chères à mon cœur », et de pouvoir fêter les 40 ans de l'Association en terres dévoluardes.

↗
Pascale Boyer
Présidente de l'ANEM

> **« Vous pourrez toujours compter sur moi pour défendre les intérêts de la montagne. »**

« Vous pourrez toujours compter sur moi pour défendre les intérêts de la montagne ». Pascale Boyer termine certes sa mandature mais, comme tous ses prédécesseurs, l'envie de porter haut les couleurs et les valeurs montagnardes lui restera chevillée au corps. À l'heure du bilan, elle revient sur les batailles qui ont été les siennes et celles de l'ANEM depuis 2022. Défendre les spécificités de la montagne est l'une des raisons d'être de l'ANEM. Un combat qui prend toute sa dimension avec l'objectif zéro artificialisation nette. En effet, dès 2022, une motion de l'ANEM demandait que la mise en œuvre du ZAN tienne compte des contraintes et de l'histoire particulières des territoires de montagne en matière d'urbanisme. « Nous avons été entendus avec la garantie communale et la déclinaison dans les décrets d'application », souligne Pascale Boyer, mais l'action doit se poursuivre. Sous sa présidence, la montagne a enregistré de nombreux autres succès et des avancées de bon augure. Parlons du transfert obligatoire des compétences eau et assainissement dont Michel Barnier avait annoncé, juste avant le Congrès de Superdévoluy, qu'il était nécessaire de revenir dessus. « Nous attendions cela ».

Pascale Boyer n'a laissé de côté la moindre parcelle de la vie en montagne : « Notre économie, nos petites et moyennes entreprises, notre artisanat, notre agriculture, notre tourisme en moyenne montagne et nos stations de ski, parce que le ski bashing, ça suffit ». Le maintien d'un maximum de communes montagnardes en ZRR (devenue FRR) ou la révision du critère pharmacie des stations classées de tourisme sont autant de leviers pour maintenir l'attractivité des territoires de montagne.

N'oublions pas les dossiers particulièrement sensibles : le statut des chiens de protection de troupeaux et son combat acharné pour le déclassement du loup d'espèce strictement protégée à protégée : « L'ANEM a été entendue », apprécie-t-elle.

Pascale Boyer a également bataillé pour « le maintien de la forte valeur ajoutée de notre production agricole ». Cela passe, insiste-t-elle, par davantage de facilités pour les installations et les transmissions des exploitations agricoles, ainsi que par la simplification des mesures environnementales. Elle a pu s'adresser en toute confiance à la nouvelle ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt, et ancienne présidente de l'ANEM, Annie Genevard : « J'espère que notre agriculture de montagne sera reconnue comme faisant partie intégrante de la souveraineté alimentaire de la France ».

Sous la présidence de Pascale Boyer, les autres chantiers initiés ou les dossiers poussés en avant ont été nombreux. Sur l'énergie, citons les actions de l'ANEM pour accompagner les communes de montagne face à la hausse des prix ou encore pour la reconnaissance de l'intérêt public majeur de la petite hydroélectricité. « Nous avons eu gain de cause », se réjouit-elle. Sur le tourisme, et notamment les meublés touristiques, ou sur les financements des collectivités, Pascale Boyer n'a pas manqué d'interpeller les ministres présentes à Superdévoluy mais aussi celles et ceux que l'ANEM ira solliciter au cours des prochains mois : « Nous comptons sur vous ! »

Alexandra Butel

Maire de Dévoluy

« L'avenir nous appelle à être créatifs, à innover et à nous rassembler »

« Je me tiens devant vous pour parler d'un sujet qui nous concerne tous, notre avenir. Un avenir qui, bien qu'incertain, est rempli de promesses [...]. Nous devons faire face à des défis importants, mais ces défis sont aussi des opportunités. L'avenir nous appelle à être créatifs, à innover et à nous rassembler. Les enjeux des territoires de montagne, ces régions à la fois magnifiques et riches en biodiversité, font face à des défis particuliers qui nécessitent notre attention et notre engagement. Tout d'abord, il est essentiel de reconnaître l'importance écologique des montagnes. Elles abritent une biodiversité exceptionnelle et jouent un rôle crucial dans la régulation des ressources en eau. Il faut également ne pas oublier l'aspect économique. Si les territoires de montagne sont souvent perçus comme isolés, ils sont en réalité des lieux de développement durable et d'innovation. Le tourisme en particulier, avec le tourisme durable, est une source essentielle de revenus. »

Jean-Marie Bernard

Président du conseil départemental des Hautes-Alpes

« Notre département est adoré par la France entière »

« Nos stations de ski sont ainsi toujours stations de ski à bien des égards, mais en pleine mutation. Elles deviennent progressivement stations de montagne, mais notre montagne a d'abord besoin du ski. Au regard des évolutions climatiques, le département encourage et accompagne la transition, notamment dans les stations, avec un programme pluriannuel d'investissement doté d'une trentaine de millions d'euros d'ici 2028 [...].
J'aurai quelques mots, enfin, sur les risques naturels auxquels nous sommes confrontés. Les Hautes-Alpes ont subi les affres de trois épisodes extrêmes au cours de l'année qui vient de s'écouler [...]. Je renouvelle encore une fois ici mon appel à la solidarité de l'État pour financer les réparations liées à ces intempéries. J'aurai évidemment beaucoup à dire sur la loi sur l'eau, la compétence GEMAPI et le fait que ce sont les territoires les plus en amont et les plus exposés au risque qui financent la totalité des aménagements pour tout un bassin versant. »

Chantal Eyméoud

Vice-présidente de la Région Sud en charge du plan Montagne et des Affaires européennes

« La montagne, nous l'avons chevillée au corps »

« 30 % de la population européenne vit en montagne. C'est dire que cette montagne est importante pour nous, Français, bien évidemment, mais que son avenir est aussi partagé par les autres pays européens, et qu'une logique de travail avec eux [...] est incontournable si on veut pouvoir là aussi arriver à mobiliser des fonds européens et arriver donc à mobiliser l'Europe ainsi que l'ensemble des autorités européennes sur des engagements importants [...]. Il y a des dispositifs Espaces valléens [...] qui nous permettent aussi de compléter et de coordonner tout ce qui est fait en montagne et dans les stations de sports de montagne et de loisirs, avec ce qui se fait en vallée, de façon à ce que là aussi il y ait une cohérence, un aménagement, une unité d'engagement, de fonds publics, d'engagement des élus. »

Marie-José Allemand

Députée des Hautes-Alpes

« Nous sommes très fiers de notre territoire »

« 40 ans, c'est un bel anniversaire. Cela montre la constance de l'ANEM dans la construction de l'avenir de nos montagnes depuis déjà bien longtemps. Pourtant, la question du futur de nos territoires se pose toujours avec énormément d'acuité [...]. Comment nos montagnes peuvent-elles rester un cadre de vie agréable malgré le changement climatique ? Comment peuvent-elles devenir attractives et sortir de la dépendance très forte au tourisme pour les économies locales ? Toutes ces questions devront trouver une réponse dans les cinq années à venir qui vont nous conduire aux Jeux olympiques [...].
Je profite de la présence de Madame la ministre aujourd'hui pour vous alerter sur les multiples défis qui nous attendent. Ces défis demandent des moyens à la hauteur, en premier lieu en services publics, mais aussi en travail de prospective, et je sais que les travaux de l'ANEM nous guident dans la bonne direction. »

Engagements

Trois ministres du nouveau gouvernement sont

Tout juste nommé, le nouveau gouvernement, qui compte un nombre record de représentants des territoires montagnards, n'a pas manqué de se déplacer à ce congrès anniversaire de l'ANEM et de s'engager à soutenir l'avenir de la montagne, par la voie de trois ministres, Annie Genevard, Françoise Gatel et Marina Ferrari.

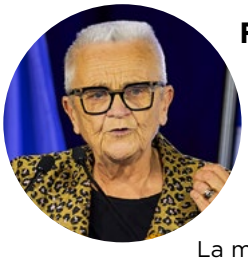

Françoise Gatel

Ministre déléguée en charge de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat

« Il y a des promesses d'avenir très fortes devant nous »

La ministre est intervenue en ouverture et en clôture du Congrès. Elle a eu l'occasion de souhaiter un bon anniversaire à l'Association et de rappeler son rôle historique dans le développement de la montagne. Elle a également promis le soutien du gouvernement pour accompagner la montagne dans ses futurs défis.

« Je vous souhaite un très bon 40e anniversaire. Vous avez su garder la vitalité de votre montagne, la transformer et franchir des étapes exceptionnelles. Vouloir vivre et travailler au pays, c'est quelque chose de très précieux et c'est l'incarnation de ce que l'on appelle « le développement durable ». Vous montrez, comme le chantait Brel, que *gémir n'est pas de mise* et que quand les choses sont difficiles, quand il y a des défis, quand il y a des interrogations, il y a deux attitudes : celle de se résigner, mais on ne peut pas être élu local si on se résigne, c'est juste incompatible ; et celle d'inventer des possibles en rassemblant les énergies. Le développement du plan ski et l'économie de la montagne que vous avez su créer partout, c'est l'exemple même que vous avez su vous donner un avenir [...].

Vous avez parlé des catastrophes naturelles. À l'initiative du préfet, nous étions ce matin avec des élus des communes qui ont subi des catastrophes naturelles répétées et qui portent, avec beaucoup d'énergie et de courage, les solutions que l'on doit mettre en œuvre. En effet, sur la prévention de ces risques, on ne peut pas subir sans avoir anticipé. Nous devons, tous ensemble, être sur des plans de prévention. Nous devons être en mode "solutions des problèmes" et en mode "solutions adaptées" [...].

En montagne, vous êtes des gens ambitieux et vous voulez avant tout que vos territoires soient des territoires de vie et que l'on apporte des réponses. Je veux que, dans mon équipe, il y ait un monsieur ou une madame Montagne et je veux qu'avec vous, nous ayons un programme de travail sur des sujets particuliers. Nous traversons néanmoins, vous le savez, un contexte difficile. Le remboursement de la dette est le deuxième poste de dépenses du pays. Je pense que certaines annonces peuvent paraître désagréables. Mais nous devons traverser cette période rude, rugueuse et ce gros temps, ensemble et d'une manière pertinente. Nous le devons à nos enfants, nous le devons à notre pays.

Toutefois, je crois qu'il y a des promesses d'avenir très fortes devant nous et je terminerai par cela : quand l'État soutient, y compris financièrement, la réalisation de Jeux olympiques et paralympiques à la montagne en 2030, vous avez là, la meilleure preuve de son engagement et de sa reconnaissance. C'est un objectif fabuleux et très concret, et je vous assure de tout mon soutien. »

↖ Les ministres et les autorités locales sur le stand des Hautes-Alpes

intervenues au 40e Congrès

Marina Ferrari

Ministre déléguée chargée de l'Économie du tourisme

« Faire évoluer la montagne vers des pratiques plus vertueuses »

Alors qu'elle a été élue de la Savoie et membre de l'ANEM, la ministre connaît bien la force d'action de l'Association et les spécificités des territoires de montagne en matière de tourisme. Elle a dressé une liste de ses actions prioritaires.

« Parlons de vous, l'ANEM. Forts de vos 6 000 membres, maires, conseillers communautaires, départementaux, régionaux, parlementaires, vous êtes une vigie indispensable et un partenaire privilégié de l'État et du travail que nous avons à faire ensemble. Sachez que je veillerai à ce que les textes soient appliqués et interprétés au plus juste en prenant toujours en compte nos spécificités montagnardes qui sont parfois encore oubliées.

J'ai plusieurs dossiers importants sur mon bureau de ministre en charge de l'Économie du tourisme. L'un, c'est la préparation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2030 qui vont être l'occasion de mettre un grand coup de projecteur sur les Alpes et sur toute la montagne française, et une opportunité extraordinaire de faire évoluer celle-ci vers des pratiques plus vertueuses.

Autre sujet majeur, celui de la conversion de nos modèles et de la préservation de nos ressources. Et puis, effectivement, il y a toute l'adaptation au risque climatique, et nous savons combien nos territoires sont exposés aux catastrophes naturelles. Il faut également qu'on améliore MaPrimeRénov'. Je voudrais aussi m'arrêter sur la fiscalité locative. Une commission mixte paritaire va bientôt arriver, avec des mesures fiscales sur lesquelles je n'ai aucun doute que les parlementaires de l'ANEM sauront défendre leurs positions. Je n'oublie pas non plus les aménagements en matière de ressources, les retenues collinaires. Il faut qu'on se dise que certaines infrastructures qui, il est vrai, ont été produites uniquement pour la production de neige, vont avoir d'autres utilités demain ou en ont déjà d'autres aujourd'hui.

Je sais que vous attendez beaucoup de la nouvelle ministre que je suis. Cependant, et c'est malheureux, je ne peux pas tout. Pour autant, il ne faut pas être fataliste ni pessimiste. Vous savez ce que disait le philosophe : le pessimisme est d'humeur et l'optimisme est de volonté. »

Annie Genevard

Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt

« Vous pouvez compter sur moi pour défendre nos territoires »

La ministre est intervenue en vidéo regrettant de ne pouvoir partager le 40e anniversaire de l'ANEM dont elle fut la présidente. Et c'est donc avec une conscience toute particulière de l'importance vitale de l'agriculture, de l'élevage et de la forêt pour les territoires de montagne qu'elle aborde son mandat ministériel.

« C'est un regret, en tant qu'ancienne présidente de l'ANEM, de ne pas pouvoir être parmi vous pour ce Congrès. Alors que de nombreux sujets propres aux territoires montagneux relèvent du périmètre qui est le mien, vous pouvez compter sur moi pour défendre les richesses agricoles et forestières de la montagne et de vos territoires. L'ANEM est un emblème, d'une certaine façon, de faire de la politique. Elle m'est chère. Les départements et régions de montagne sont des territoires où les solutions préconçues ne fonctionnent pas. Le relief nous apprend à faire émerger des solutions à partir des contraintes du terrain qui s'imposent plus qu'ailleurs. Animer un réseau de proximité, faire circuler l'information entre élus qui rencontrent les mêmes difficultés, diffuser les bonnes pratiques avérées : voilà autant de façons de s'assurer que les réponses soient utiles et adaptées.

Cette méthode a permis de faire travailler main dans la main élus et gouvernement, par-delà les affiliations politiques. Ce dépassement permet de faire progresser nos sujets communs et c'est essentiel. C'est ainsi que la loi de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne, dont j'étais le rapporteur, a été adoptée à la quasi-unanimité en 2016.

Cette méthode est celle qui m'inspire depuis toujours. J'emporte rue de Varenne nos travaux et cette méthode de terrain. Vos connaissances uniques des territoires me seront indispensables. Elles nous permettront de construire ensemble des solutions face aux effets aggravés du dérèglement climatique et de protéger la richesse agricole de vos communes, de vos départements et des régions.

Soyez assurés, mes chers amis, que les portes de mon ministère vous seront toujours ouvertes. »

Souvenirs & avenir

Les encouragements des anciens présidents de l'ANEM

Un grand nombre d'anciens présidents de l'Association étaient présents à Superdévoluy pour célébrer les quarante ans de l'ANEM. D'autres ont envoyé des messages. Tous ont été très écoutés et très applaudis.

Louis Besson,

Président de 1984 à 1986

« Toutes les forces mobilisables doivent être rassemblées »

« Je suis heureux que tous les participants veuillent me savoir par la pensée intensément auprès d'eux tant je demeure convaincu que notre Association, si spécifique d'élus de tous les niveaux, demeure indispensable à la montagne et à son avenir, tant par sa constante vigilance que par la pertinence de ses initiatives. Toutes les forces mobilisables doivent être rassemblées non seulement pour être audibles, mais avant tout pour être plus pertinentes dans leur message, afin de constituer une réelle et performante capacité de propositions. »

Augustin Bonrepaux

Président de 1988 à 1990 et de 1992 à 1994

« Poursuivre le chemin tracé »

« J'adresse mes vives salutations et tous mes encouragements à tous les congressistes qui ont aujourd'hui entre leurs mains l'avenir de l'ANEM et de nos montagnes. Je souhaite ardemment qu'ils puissent poursuivre le chemin tracé depuis ces 40 années afin de faire vivre toujours mieux nos montagnes. »

Patrick Ollier

Président de 1994 à 1996, président de la Métropole du Grand Paris, maire du Rueil-Malmaison

« Vive la montagne et bon courage ! »

« La montagne est une passion car c'est un territoire d'excellence et c'est un territoire de courage et de volonté pour les femmes et les hommes qui y habitent. C'est un territoire qui implique des efforts particuliers parce qu'il y a une spécificité de la montagne que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. Le combat qu'on a tous mené depuis 40 ans c'est pour que cette spécificité montagnarde soit reconnue par les lois et par les règlements. Un seul parti : la montagne. Commencé il y a quarante ans, ce combat continue aujourd'hui. Vive la montagne et bon courage ! »

Michel Bouvard

Président de 1998 à 2000, conseiller maître à la Cour des comptes

« L'ANEM garde son utilité »

« Le bilan qu'on peut tirer, c'est d'abord que l'Association garde une utilité, à la fois parce qu'elle permet de fédérer des élus de toutes les sensibilités et qu'ils sont confrontés aux mêmes difficultés, dans un moment où il va falloir faire face au réchauffement climatique. Pas seulement pour les stations de sports d'hiver, mais aussi pour l'ensemble des territoires de montagne, pour la gestion des forêts, pour la gestion de l'eau. »

Pierre Jarlier

Président de 2002 à 2004

« La mobilisation de l'ANEM pour le développement de demain »

« D'incroyables opportunités s'offrent aujourd'hui à la montagne. Parce que, dans cette période de transition, la montagne est un réservoir de biodiversité. C'est un réservoir de carbone avec la forêt. C'est une capacité de développement avec une agriculture de montagne qui est reconnue. C'est une capacité aussi de transition énergétique, avec toutes les questions qui sont liées à l'eau. Nous savons qu'on peut compter sur la mobilisation des montagnards pour faire en sorte que ces magnifiques atouts puissent être source de développement demain. »

François Brottes

Président de 2004 à 2006, conseiller maître en service exceptionnel à la Cour des comptes

« Restons vigilants »

« Le message qu'avait donné Louis Besson à l'époque, c'était surtout de rester unis pour être forts de présidence en présidence. Je me réjouis que quarante ans après, cette tradition se maintienne, parce que c'est à ce prix qu'on peut ne pas perdre les combats qu'on mène. Et la leçon que je voudrais donner, c'est de vous dire : restez vigilants et vérifiez toujours la dernière lecture d'un texte. »

Henri Nayrou

Président de 2008 à 2010

« En avant l'ANEM ! »

« À l'ANEM, j'y suis entré en 1997. C'est Augustin Bonrepaux qui m'avait raconté la si belle histoire de la création de notre Association quand, fin 1984, au septième bureau du Palais-Bourbon, sept parlementaires de droite et de gauche, messieurs Besson, de Caumont, Briane, Bonrepaux, Faure, Fuchs et Maisonnave avaient conçu un grand avenir pour nos montagnes. De l'ANEM, je ne suis plus jamais ressorti. En avant l'ANEM ! »

Vincent Descœur

Président de 2010 à 2012, député du Cantal

« Fierté, nostalgie et émotion »

« À cet instant, le sentiment qui m'habite, c'est un sentiment de fierté, un soupçon de nostalgie bien sûr, et puis beaucoup d'émotion parce que ce qui fait la spécificité, le caractère inédit et la force de l'ANEM, c'est effectivement cette capacité qui est celle des montagnards et celle des élus que nous sommes de nous affranchir de nos sensibilités respectives pour défendre la montagne. Pas seulement la défendre d'ailleurs, mais aussi porter son développement et puis bâtir son avenir, pour reprendre le thème du Congrès, bâtir son futur et bâtir un futur durable. »

Frédérique Massat

Présidente de 2012 à 2014, directrice générale du Syndicat départemental des énergies de l'Ariège

« L'ANEM est la gardienne de nos avancées »

« Première femme à la tête de l'Association, c'est un sentiment de fierté de voir qu'en dix ans, quatre présidentes m'ont succédé à ce poste. Aujourd'hui plus qu'hier, nos territoires de montagne sont les atouts de notre République. Notre montagne doit rester habitée, innovante, créatrice de nouveaux modes de développement, mais il faut qu'on lui fasse confiance et qu'on lui donne les moyens de ses ambitions pour notre pays. C'est pour cela que, plus que jamais, l'ANEM doit continuer à jouer son rôle de gardienne de nos avancées et continuer à être force de propositions innovantes et combative pour nos territoires montagnards. »

Marie-Noëlle Battistel

Présidente de 2016 à 2018, députée de l'Isère

« Une vraie chance pour la République »

« La montagne telle qu'on la connaît nous, certains la considèrent comme un espace de loisirs, d'autres comme un poumon écologique, d'autres encore comme un territoire de production agricole, mais en fait, elle est tout cela à la fois et la montagne, c'est une vraie chance pour la République. »

Jeanine Dubié

Présidente de 2020 à 2022

« Que la montagne ne soit jamais oubliée »

« Le vœu que je forme est qu'avec les montagnards qui sont aujourd'hui ministres, la montagne ne soit jamais oubliée ; que dans les décisions qu'ils prendront, la montagne soit toujours présente. Parce que, quelles que soient les fonctions, quand on est un montagnard, on reste toujours un montagnard. »

> **« Le message qu'avait donné Louis Besson à l'époque, c'était surtout de rester unis pour être forts de présidence en présidence. »**
>
> François Brottes

Tribune à Joël Giraud

L'ancien ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités locales et député honoraire des Hautes-Alpes a mis fin à sa carrière politique. Les élus de la montagne ont salué ses années d'action.

Parmi ses innombrables contributions, le natif de Gap est le maître d'œuvre du plan Avenir Montagnes et l'auteur du rapport « Pour une montagne vivante en 2030 », ce qui pourrait largement suffire à couronner une vie d'élu de la montagne. Mais Joël Giraud, c'est encore bien plus que cela et, bien que retraité de la politique, il ne s'arrêtera sans doute jamais tout à fait de porter la plus grande attention à ses territoires de prédilection. C'est qu'il a tellement sillonné les massifs de haut en bas et de bas en haut qu'il en connaît tous les recoins et tous les problèmes. Du coup, Joël Giraud est et restera un homme de bons conseils.

« La montagne est vraiment à un tournant », redit-il à l'envi devant les élus de l'ANEM. En priorité, il cible le vieillissement du parc immobilier, problème récurrent en montagne, qu'il s'agisse de l'habitat touristique ou de l'habitat permanent. « Je continue à penser que MaPrimeRénov' est un instrument de politique publique extrêmement intéressant », recommande-t-il. Joël Giraud promeut aussi la mobilité qui, selon lui, est le nerf de la guerre : « Quand vous regardez la réalité en face, il faut qu'il y ait un vrai volet de mobilité dans le contrat de plan interrégional des massifs ».

Joël Giraud prend sa retraite, certes, mais la montagne, il la chérit à un tel niveau qu'il ne s'en détournera pas.

40 ans, ça se fête !

Table ronde tourisme

Nos futurs durables : la carte tourisme

Existe-t-il une solution miracle pour permettre à la montagne d'être durablement attractive en termes de tourisme ? Élus, chercheurs et prévisionnistes multiplient les études et les expériences afin que le ski ne soit plus l'unique axe touristique de la montagne. Tous concèdent que cela représentera un changement d'échelle du modèle économique du tourisme montagnard.

Une table ronde qui interroge les prochaines cartes touristiques de la montagne française redessinées par le changement climatique. Où s'arrêtera-t-il ? Et faudra-t-il s'adapter sans cesse à ces nouvelles données ? Marina Ferrari, ministre déléguée chargée de l'Économie du tourisme, a d'abord souhaité repositionner le débat en soulignant qu'il n'y a pas qu'une montagne – comprenez celle des stations – et que « tous les montagnards ont le droit de bien vivre sur leur territoire. »

« Je crois que cette prise de conscience est collective », a-t-elle insisté. Dans une montagne idéale qui réconcilierait le passé, le présent et l'avenir, sans doute. Probablement aussi dans une montagne où, au-delà du ski et du ski-bashing, seraient mises en avant, en toute saison, ses autres richesses dont de plus en plus de touristes se montrent friands : le grand air, les produits de l'agriculture, la forêt, l'élevage, l'artisanat, le patrimoine, les traditions, les paysages… Et dans les réflexions engagées partout pour repenser l'économie touristique montagnarde, la ministre souligne l'importance d'une association comme l'ANEM qui, de par la variété de ses élus, de ses massifs, de haute et de moyenne montagne, permet de partager la diversité des modèles et des expériences montagnardes.

« Dans nos montagnes, il y a de profonds attachements économiques et symboliques avec cette question : comment dépendre moins de l'économie mais en vivant quand même ? », expose Emmanuelle George, chercheuse en économie territoriale à l'INRAE, qui étudie les transitions dans des stations de cinq pays européens. Mais, à l'entendre, les transitions nécessaires, on ne sait toujours pas les faire ou elles ne sont pas communément vues d'un très bon œil. On ne la contredira pas mais écoutons maintenant les élus qui parlent d'expériences.

Jean-Marie Bernard, président du conseil départemental des Hautes Alpes et ancien maire de Superdévoluy, prend soin de replacer les stations dans leur histoire, rappelant que l'économie de montagne repose encore essentiellement sur des gestes et des décisions politiques des années 1960. « Aujourd'hui, c'est vrai, il y a plus de touristes qui viennent chez nous l'été que l'hiver », reconnaît-il. Mais Jean-Marie Bernard n'en a pas moins calculé que le chiffre d'affaires économique lié à la fréquentation est toujours de deux tiers l'hiver et un tiers l'été ». Vice-président de la communauté de communes des Pyrénées hautes-

garonnaises, Patrick Lagleize tient, lui aussi, à remettre l'église ski au milieu des villages de montagne, que cela plaise ou pas. « Il faut être réaliste, explique-t-il, on ne sait pas remplacer le plaisir de la glisse, le plaisir du ski ». Guide de haute montagne lui-même, sa vision de l'avenir s'entend néanmoins positive et active : « L'hiver, les touristes vont quand même venir chez nous, prévoit-il. S'il y a de la neige, ils iront skier. S'il n'y a pas de neige, ils sauront s'occuper. Mais, de notre côté, il va falloir que nous trouvions des activités de qualité et de pleine nature afin qu'ils se fassent plaisir en toute circonstance. »

Alors, de grâce, halte au ski-bashing ? Oui mais cherchons aussi à ce que les sports d'hiver ne soient plus l'unique poumon économique de la montagne. Le futur reste à écrire mais, à cet égard également, la montagne ne part pas de zéro. Les modèles affluent. Il y a une quinzaine d'années, le Comité du Massif central a lancé le concept de pôles « neige pleine nature ». C'est aussi là que le terme « quatre saisons » est apparu, revendique fièrement Emmanuel Correia, maire d'Anzat-le-Luguet et président de Montagnes Massif central. « Dans le milieu du ski nordique, on commence même à parler de montagne cinq saisons, développe-t-il. La quatrième saison, c'est l'hiver sans neige et la cinquième saison l'hiver avec neige, ou l'inverse ». La montagne en toute saison, mais de quelle manière ? On se souvient que, pour nombre de touristes, la crise Covid a été un révélateur des charmes de la moyenne montagne. « Des tas de personnes y ont découvert des espaces de liberté, de pratiques de pleine nature, sans la difficulté parfois de la haute montagne », s'est réjouie Marina Ferrari. Et tant pis finalement si, en supplément de l'incessant et révoltant ski-bashing, d'autres critiques ont émergé depuis sur cette hausse de la fréquentation de la montagne pour déplorer un insupportable surtourisme. « J'appelle cela le syndrome de la porte fermée », a vivement réagi la ministre à Superdévoluy, parlant ici de ces récents installés, souvent des rurbains, qui souhaitent qu'après leur arrivée plus rien ne bouge, que la montagne soit sanctuarisée.

« La montagne implique le respect des hommes et des femmes qui y vivent et de leurs usages », a accentué Frédérique Espagnac, « pour que le tourisme soit réussi, il faut qu'il soit responsable ».

Le tourisme en montagne a, en tout cas, changé d'échelle et s'applique à valider ce bouleversement sans rien renier du passé qui l'a fait roi. « Il faut commencer par s'aider soi-même », simplifie Jean-Marie Bernard qui en appelle à l'intelligence collective et au courage de toutes les générations de montagnards. En complément, Jean-Luc Boch pose un autre principe, lui aussi cher à tous les montagnards : celui de la solidarité : « On parle de stations qui commencent à avoir des problèmes », détaille le maire de La Plagne et président de l'ANMSM. « Or, il y a un impôt national de solidarité en France qui s'appelle le fonds de péréquation. Tous ceux qui paient le fonds de péréquation ne seraient-ils pas d'accord pour que 20 ou 30 % de ce fonds payé par les stations de montagne partent en direction des stations en difficulté ? » Frédérique Espagnac approuve et parfait le propos : « En montagne, nous avons l'habitude de faire beaucoup avec peu », conclut-elle, encourageante.

> **« La montagne implique le respect des hommes et des femmes qui y vivent et de leurs usages. »**
>
> Frédérique Espagnac

Trois visages du tourisme en montagne

Jeanine Dubié

Ancienne présidente de l'ANEM

La piste du thermalisme

« La filière thermale n'est toujours pas suffisamment prise en compte dans l'économie touristique. Il est pourtant important de rappeler qu'aujourd'hui, nous avons à peu près 90 stations thermales. Sur ces établissements, il y en a 53 % qui sont en zone de montagne, la moitié de ces 53 %, étant à la fois stations de ski et stations thermales. Et cela, je trouve que c'est un élément intéressant, sur lequel l'ANEM s'est penchée. En tout cas, au moment où l'on parle de diversification d'activités sur nos territoires, je rappelle que cette activité thermale, c'est 440 000 curistes, 2,8 millions d'entrées dans des centres de bien-être, 22 millions de nuitées en hébergement marchand et, finalement, des retombées économiques très importantes pour le territoire, de l'ordre de 421 millions d'euros, avec près de 6 000 emplois directs. »

Gérald Martinez

Maire de Saint-Léger-les-Mélèzes dans les Hautes-Alpes

« L'économie est vitale pour nos stations-villages »

« Nous, stations-villages, qui accueillons beaucoup d'enfants et de familles, d'un seul coup, on se retrouve avec des chiffres que l'on ne peut absolument pas absorber parce que nous sommes trop petits, alors que nous avons une réelle attractivité. Nous permettons à des enfants de découvrir la montagne en hiver et en été, laquelle, sans nous, ils n'arriveraient pas à connaître, leurs familles n'en ayant pas la possibilité en dépit de nos prix relativement attractifs. Comment le législateur et l'État peuvent-ils parvenir à coordonner une politique en montagne afin que les stations-villages puissent continuer à vivre ? »

Marie-Noëlle Battistel

Ancienne présidente de l'ANEM et députée de l'Isère

La fermeture annoncée de l'Alpe du Grand Serre

« Le conseil communautaire vient de décider de suspendre l'activité de l'Alpe du Grand Serre pour des raisons financières alors même que nous avons un projet d'avenir travaillé avec le gouvernement et labellisé par la ministre précédente en charge de la Ruralité, Dominique Faure. Sur cette activité, il y a 200 emplois induits avec beaucoup de pluriactifs. Donc, avec cette fermeture, ce sont une quinzaine d'agriculteurs qui ne pourront pas survivre parce que leur activité de saisonniers rapporte à certains d'entre eux à peu près 70 % de leurs revenus. C'est quand même un très mauvais signal donné à la montagne de ne pas permettre d'assurer cette transition. »

Bonne nouvelle post-congrès : la communauté de communes de la Matheysine a voté mardi 22 octobre l'ouverture de la station de ski de l'Alpe du Grand Serre pour une année supplémentaire, rassérénée par une nouvelle étude des chiffres, le soutien financier annoncé de l'État, de la commune de La Morte et de plusieurs acteurs du ski, mais également par la collecte de près de 200 000 euros à partir d'une cagnotte citoyenne. La décision d'une possible fermeture se voit ainsi repoussée à septembre 2025.

Table ronde attractivité

Nos futurs durables : les défis de l'attractivité

Territoire touristique d'excellence, la montagne française possède des atouts indéniables pour attirer une clientèle nombreuse, variée et fidèle, été comme hiver. L'image de carte postale n'est certainement pas étrangère à l'envie de nombreux Français de s'installer en altitude. Pour autant, la montagne française ne saurait se résumer aux stations touristiques et tous les massifs ont d'immenses défis à relever pour permettre l'arrivée et le maintien « à l'année » de nouveaux habitants.

Partant du postulat que l'attractivité de la montagne n'est pas le domaine réservé des acteurs du tourisme, les intervenants de la table ronde « Nos futurs durables : les défis de l'attractivité » ont dressé un panorama très complet des forces et faiblesses, puis ont identifié quelques pistes à explorer et à partager sous toutes les latitudes.

S'appuyant sur les résultats du sondage « Les Français et la montagne »[1], réalisé par l'IFOP à la demande de l'ANEM et de la Banque des territoires, Pascale Boyer, présidente de l'ANEM, souligne le niveau d'attractivité de la montagne, sans sous-estimer les freins à une éventuelle installation : « Les jeunes plébiscitent la montagne. 49 % sont disposés à venir y vivre s'ils le pouvaient. 17 % le feraient certainement. Il y a quand même une moins bonne nouvelle, 40 % des plus de 35 ans considèrent que les conditions de vie en montagne sont moins bonnes que dans le reste de la France. Le sondage nous dit aussi que 75 % des Français et 80 % des habitants de la montagne pensent que les difficultés sont sous-estimées. »

L'accessibilité (78 % des sondés), l'accès aux soins (76 %) et aux services publics (71 %) constituent le trio de tête des inquiétudes des habitants qui constatent par ailleurs une dégradation de la situation.

Si l'activité touristique participe au maintien des commerces de proximité et des services publics, elle n'est pas suffisante pour une attractivité « à l'année » de la montagne française. Pascale Boyer milite pour une diversification de l'activité économique, moins tributaire de la saisonnalité : « Le maillage économique de nos montagnes est le fait des TPE et des PME. Il est important de maintenir et de développer ce tissu d'entreprises dans nos territoires. Nous avons aussi besoin de réindustrialiser nos territoires, de façon vertueuse, car les jeunes actifs recherchent ce type d'emplois. Ainsi, nous pourrons maintenir nos écoles, maintenir et renforcer nos services publics et inciter les opérateurs de mobilité à investir davantage, notamment dans les mobilités décarbonées ».

Le travail pour l'implantation de nouvelles entreprises n'est pas un long fleuve tranquille. « Le jeu collectif fait, aussi, la réussite de l'installation d'entreprises. La Région travaille avec des partenaires, dont les chambres consulaires, de façon à s'appuyer sur les acteurs locaux, pour que le choix des entreprises soit en adéquation avec ce que les territoires attendent. Nous travaillons essentiellement sur ces échelles », explique Chantal Eyméoud, vice-présidente de la Région Sud, en charge du plan Montagne et des Affaires européennes.

Les contraintes topographiques ne facilitent pas l'arrivée d'activités ayant besoin

[1] Voir le dossier du *PLM* de septembre pour retrouver le détail de ce sondage.

de beaucoup de foncier. En revanche, la montagne aménagée a des arguments pour l'implantation durable des salariés. « Les stations ont généralement équipé des cinémas, des lieux de pratique sportive. Elles ont aussi eu à régler la question de l'accès à la santé, donc des médecins et des professions médicales qui sont extrêmement présents dans les stations du fait même de l'activité », souligne Michel-François Delannoy, directeur du département Appui aux territoires du Groupe Caisse des dépôts. Ces équipements, sous réserve qu'ils accueillent le public toute l'année, participent à l'attractivité de la montagne, à condition de pouvoir se loger à des prix abordables. L'accès au logement des résidents permanents est un point sensible révélé par le sondage IFOP : 57 % des sondés, qu'ils vivent en montagne ou pas, souhaitent des actions prioritaires des pouvoirs publics sur le sujet. Cette attente, forte, arrive après la gestion de l'accès à l'eau (74 et 77 % selon le profil des sondés), la protection de la biodiversité (72 et 70 %) et l'amélioration de la qualité des services à la population (60 et 61 %).

« Ce qui me frappe, c'est que, le sujet du logement arrive très haut. Le logement pour les saisonniers est un vrai sujet, mais le sujet qui revient de manière extrêmement forte, c'est la pression qu'exercent les propriétaires de résidences secondaires, qui figent une partie de plus en plus importante de l'immobilier construit et disponible. Il y a aussi, il faut dire les choses, du patrimoine issu d'une certaine époque, durant laquelle le législateur a accompagné, et même fiscalement intéressé, ceux qui voulaient investir dans l'immobilier touristique. C'est tout le sujet des volets clos qui est assez bien expertisé, mais nous n'arrivons pas vraiment à le résoudre », constate Michel-François Delannoy.

La difficulté n'est pas l'exclusivité des stations. « Dans ma commune, les gens qui voudraient s'installer à l'année ne trouvent pas à se loger. L'habitat privé disponible est souvent mis en location sur Airbnb et c'est une vraie difficulté pour apporter une réponse favorable et définitive à l'habitat à l'année. Nous devons tous travailler pour essayer de trouver les conditions qui soient à la fois acceptables par les loueurs, mais également par les habitants permanents », constate Chantal Eyméoud, également maire d'Embrun, commune de 6 100 habitants. La situation financière de l'État et son déficit record ont ponctué les échanges du 40e Congrès de l'ANEM. Si la prise de conscience est désormais générale, les élus de la montagne n'ont eu de cesse de souligner l'importance des dispositifs nationaux. Améliorer l'attractivité aura un coût qu'il s'agit de financer.

Frédéric Segart, premier adjoint au maire de Cilaos, commune de la Réunion, a porté la voix des montagnes d'outre-mer pendant cette table ronde : « Avec l'ANCT et le programme Petites villes de demain, Cilaos a engagé un programme de constructions qui permettra d'avoir 40 logements avec un bailleur social. Bien qu'enregistrant le passage de 14 000 randonneurs par jour, la ville de Cilaos n'était pas classée station de tourisme. C'est grâce au chef de projet Petites villes de demain que nous avons pu structurer la démarche », explique-t-il.

14,8 millions d'habitants en montagne :

si les

13 %

de Français sondés par l'IFOP transformaient leur envie en réalité. Les territoires de montagne comptent actuellement 7 millions d'habitants.

Comme Michel-François Delannoy, Philippe Wahl, président directeur général du Groupe La Poste, et Stanislas Bourron, directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, étaient très attendus sur les outils et les moyens dont les communes de montagne pourraient encore bénéficier à l'avenir. « Entre le massif des Pyrénées et celui des Vosges, entre la Montagne noire et la Réunion, nous n'avons pas les mêmes enjeux et pas forcément le même type d'outils à mobiliser. Vous savez pouvoir compter sur les commissaires de massif qui travaillent à l'échelle locale », affirme Stanislas Bourron. « Nous serons un acteur de la contribution à la transformation de votre modèle. Nous voulons garder, dans les zones de montagne, les milliers d'emplois de postières et postiers [...]. Je donne un exemple très concret : cet accord qu'on signe avec la maire de Dévoluy, sur la livraison de plats pour les personnes âgées, c'est le début d'une grande vague de services », complète Philippe Wahl.

En conclusion, Pascale Boyer a milité pour le maintien du dispositif France ruralités revitalisation (FRR, anciennement ZRR), mis en place en juin 2024 : « Il permet la création d'emplois locaux. Il facilite l'installation d'entreprises et aussi l'accès aux soins en permettant l'installation de médecins. Les médecins souhaitent aussi s'installer, mais dans des maisons de santé. Les jeunes médecins souhaitent travailler au sein d'une équipe de professionnels de santé. Espérons que le projet de loi de finances pour 2025 contiendra 4 170 communes, avec des départements de montagne totalement zonés. C'est un dispositif d'État qu'il faut maintenir, tout comme les dispositifs Territoires d'industrie, Petites villes de demain, Villages d'avenir, Action cœur de ville et, évidemment, tous les moyens des intervenants réunis autour de cette table, qui aident les collectivités territoriales et les territoires à rester attractifs et à rendre leur attractivité beaucoup plus importante. »

L'organisation désormais officielle des prochains Jeux olympiques d'hiver par les Alpes françaises placera la montagne sous le feu des projecteurs. « Je pense que les Jeux olympiques de 2030 vont nous aider. Ça va être un moteur, évidemment pour les deux régions, mais aussi un moteur pour tous les territoires de montagne. Il y a de la qualité de vie. Il y a un super environnement. Si nous avons la qualité des services, nous aurons parcouru une grande partie du chemin », pronostique Pascale Boyer.

« Nous devons tous travailler pour essayer de trouver les conditions qui soient à la fois acceptables par les loueurs, mais également par les habitants permanents. »

Chantal Eyméoud,
vice-présidente de la Région Sud
et maire d'Embrun

Table ronde urbanisme

Urbanisme : simplifier sans compromis

Quarante ans après sa promulgation, la loi Montagne doit être placée en perspective des évolutions récentes de la société et de l'emballement du droit commun de l'urbanisme. Autrefois avant-gardiste, la loi Montagne serait-elle aujourd'hui dépassée ? Si « oui », comment doit-elle être réinventée ? Ces deux questions ont servi de socle à la table ronde « Urbanisme : simplifier sans compromis », organisée en clôture du 40e Congrès.

Jean-Pierre Vigier, élu président de l'ANEM une heure plus tôt, pilotait cette table ronde, avec le souci de laisser un long temps d'expression aux élus présents dans la salle. Les échanges ont été précédés par un rappel chronologique de l'évolution de la loi Montagne et du droit commun, en matière d'urbanisme et de protection de l'environnement, par Bernadette Guyon-Benoite, directrice au sein de la société de conseil Algoé.

S'il est raisonnable de questionner les évolutions législatives, Jean-Pierre Vigier souligne l'importance de la loi Montagne, qui associe le développement des activités humaines à un juste respect de l'environnement : « Cette loi, notamment en matière d'urbanisme, a pleinement joué son rôle avec, par exemple, l'interdiction de construire en discontinu. C'était important et nous avons été exemplaires. Nous avons réhabilité nos bourgs, sans faire n'importe quoi. Nous avons entretenu l'espace ».

Il n'est pas aussi tendre avec certaines évolutions plus récentes, au premier rang desquelles figure le ZAN. « Peut-être qu'il fonctionne en ville, mais c'est la double peine pour nous si nous appliquions à la lettre le ZAN. On va travailler avec le Premier ministre, main dans la main, s'il ouvre ce chantier de revoir ou d'adapter le ZAN à la spécificité des territoires de montagne. L'ANEM sera un partenaire parce que le ZAN, tel qu'il est actuellement, est ruralicide [...]. Ce que je souhaite de cette table ronde ou des discussions qu'il va y avoir avec les personnes ici présentes et les élus, c'est qu'il sorte des propositions pour faire évoluer l'urbanisme toujours dans l'intérêt de la montagne », assure le nouveau président de l'ANEM.

« Depuis 1985, se pose un certain nombre de nouveaux enjeux, de nouveaux développements, qui conduisent à des évolutions. Pour ce qui concerne l'urbanisme, il y a eu une grosse adaptation en 2016 : la loi Montagne 2 [...]. Il y a eu d'autres évolutions : la loi Littoral, les plans de protection des risques, notamment inondations mais aussi avalanches. Il y a toujours les contraintes liées à la présence de barrages, il y a le droit commun qui a évolué et,

le plus important, qui nous occupe beaucoup, la loi Climat et résilience, qui s'est peut-être appelée, à tort, Zéro artificialisation nette », analyse Bernadette Guyon-Benoite, avant de présenter une carte des massifs montagneux français. « Vous êtes tous dans une montagne, qui est une parce qu'elle est très riche d'un patrimoine exceptionnel. C'est ce qui vous unit et c'est vraiment fabuleux, mais en même temps, elle a beaucoup de diversité. Vous avez une seule loi pour beaucoup de diversité ».

SCoT de la Vallée de la Maurienne : 10 ans de travail

des élus et un million d'euros d'études annulés par le tribunal administratif de Grenoble en mai 2023

La multiplication régulière et incessante des couches administratives et législatives met en difficulté de nombreux élus, dont les projets sont, de plus en plus souvent, attaqués par des opposants qui ont beau jeu de demander l'application stricte des textes. L'essentiel de la table ronde a été consacré à ces retours d'expériences difficiles !

Sophie Verney, maire de Montricher-Albanne, commune support de la station des Karellis, vice-présidente de la communauté de communes Cœur de Maurienne Arvan, est revenue sur l'annulation du SCoT de la vallée de Maurienne par le tribunal administratif : « On aurait pu penser que le tribunal administratif annulerait la partie touristique car elle pouvait être perfectible. Au final, c'est tout le SCoT qui est mis à bas. Cela veut dire dix ans de travail et un million d'euros qui sont purement et simplement annulés [...]. Nous sommes obligés de revoir notre copie et de minimiser tous nos projets. C'est une vraie catastrophe [...]. Il y a un véritable problème avec les UTN structurantes intégrées dans le SCoT. On nous demande de réaliser des évaluations environnementales valables seulement trois ans, alors que le SCoT est normalement prévu pour dix ans ».

À Lans-en-Vercors, l'opposition à un projet a été portée par le commissaire enquêteur lui-même. « Qui a le réel pouvoir aujourd'hui ? Les élus ou le juge du tribunal administratif ? Sur une enquête publique liée à une modification de notre PLUi, nous avons eu une problématique avec le commissaire enquêteur. Le président du tribunal administratif nous a envoyé un courrier dans lequel il stipule clairement qu'il y a des erreurs de droit manifestes dans le rapport du commissaire enquêteur et qu'il n'a pas l'impartialité nécessaire [...]. Même si on a fait un recours, on est obligés de publier ce rapport qui est un désastre pour nous [...]. On se pose la question de la place de l'élu par rapport au tribunal administratif dans le cadre de l'aménagement de nos territoires. Est-ce au tribunal administratif d'aménager nos territoires ? » interroge Michaël Kraemer, le maire.

En Isère toujours, après les inondations monstrueuses du mois de juin 2024, la question de la reconstruction du hameau de la Bérarde, à Saint-Christophe-en-Oisans, est toujours sans réponse. « Des maisons sont totalement détruites et il n'est pas envisageable de reconstruire. Dans ce cas, la loi Barnier s'opère avec le rachat et l'indemnisation des propriétaires. Pour les maisons qui ne sont pas touchées, qu'est-ce qu'on fait ? Est-ce qu'on va permettre de garder un peu d'existant, un peu de vie dans ce hameau qui est extrêmement important pour la montagne, ou pas ? C'est toute la question qui est en débat aujourd'hui. J'ai l'impression qu'on se projette aujourd'hui sur l'habitabilité des territoires plutôt que sur leur attractivité », constate Marie-Noëlle Battistel, députée de la circonscription.

« Selon la carte d'aléas, le site est soit à risque avalanche, soit à risque chute de pierres », précise Emil Hofmann, conseiller municipal de Saint-Christophe-en-Oisans : « Toutes ces constructions peuvent-elles être considérées comme une friche qui pourrait donner de la ZAN ailleurs dans la commune, là où il y a des zones sans risque qui pourraient être développées, même si ce n'est pas tout à fait en continuité, d'après les services de l'État ? »

À Savines-le-Lac, près du lac de Serre-Ponçon, la loi Montagne semble « gérable » selon le maire, Victor Bérenguel. La loi Littoral est à l'origine de

bien plus de difficultés : « On ne peut plus rien faire du fait de règles contraignantes qui ne sont pas adaptées à des territoires de montagne. Vous avez la bande de cent mètres, vous avez la covisibilité, vous avez la protection des espaces remarquables dans les espaces proches du rivage et vous avez cette coupure d'urbanisation. À la différence de la loi Littoral et du droit maritime, le législateur n'a pas prévu de concilier les deux lois de protection, Montagne et Littoral. Nous subissons donc ici des contraintes beaucoup plus fortes encore que les territoires maritimes pourtant souvent bien plus urbanisés ».

Cette pression législative fait le jeu des associations souhaitant s'opposer à des projets. « Dans un territoire comme les Hautes-Alpes, il ne se passe pas une semaine sans qu'une association ne monte au créneau pour n'importe quoi. C'est pour cela que j'ai volontiers accepté de venir parler de la détresse de l'ensemble des communes de Serre-Ponçon parce que nous sommes toutes dans la même situation », explique Victor Bérenguel. Les minutes passent. Les exemples de situations complexes se suivent. Elles ne se ressemblent guère mais ont un point commun. C'est l'analyse des textes et leur application qui posent problème, plutôt que le texte lui-même.

Le président du comité de massif de Corse, Jean-Félix Acquaviva, esquisse une stratégie : « Nous aussi, nous sommes confrontés à la loi Littoral et à la loi Montagne. Nous avons pu, par négociation, par combat politique, introduire dans la loi Élan le fait que le PADDUC délimite l'espace proche du rivage à partir duquel il n'y a que la loi Montagne qui s'applique et pas la loi Littoral. C'est peut-être une piste de travail pour l'ANEM ».

« C'est sûr qu'il faut des règles, mais faisons confiance aux élus. Assouplissons les documents d'urbanisme qui le méritent. Il faut que les élus s'impliquent en amont. Pourquoi ? Parce que, pas tous, mais des techniciens ou des fonctionnaires outrepassent leurs prérogatives. On leur demande d'étudier les dossiers et ils donnent leur avis, purement politique, et ils bloquent des dossiers. Alors que si nous, les élus, nous nous impliquons, ils ne peuvent pas le faire. La responsabilité, la décision finale appartient aux élus. Nous ne sommes pas fous ! Nous ne faisons pas n'importe quoi », conclut Jean-Pierre Vigier, bien décidé à porter la voix de la montagne.

> **« Est-ce au tribunal administratif d'aménager nos territoires ? »**
>
> Michaël Kraemer,
> maire de Lans-en-Vercors

Ateliers

Retours d'expériences en six ateliers

Les congressistes ont pu participer à une nouvelle session interactive cette année : six ateliers proposés par les partenaires afin de répondre concrètement et directement aux problématiques de terrain.

1 Rural Consult, un service dédié aux préoccupations des petites communes et intercommunalités

La Banque des territoires a proposé un atelier Rural Consult, service qu'elle apporte gratuitement auprès des communes de moins de 5 000 habitants et aux intercommunalités de moins de 50 000 habitants, animé par Michel-François Delannoy, directeur du département Appui aux territoires du Groupe Caisse des dépôts. Cet accompagnement vise à leur apporter des réponses opérationnelles en matières juridique et financière. L'atelier a rassemblé une trentaine de participants non seulement très intéressés par ce service mais qui ont élargi le sujet à la Banque des territoires et au Groupe Caisse des dépôts afin de mieux connaître les missions et l'organisation de l'établissement.

2 Prévention et tri des déchets : quelles solutions pour une montagne préservée ?

Éco-organisme agréé pour réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers, Citeo proposait aux élus un atelier portant sur la prévention et le tri des déchets.

Les espaces naturels en montagne font l'objet de flux saisonniers importants alors qu'ils sont à l'origine du cycle de l'eau. Pour y remédier, Citeo propose aux collectivités une convention de soutien à la lutte contre les déchets abandonnés à travers des plans d'actions conçus pour diagnostiquer, prévenir et nettoyer la pollution provoquée par les déchets d'emballages diffus. Une action clé contre le geste d'abandon consiste à ajuster le dispositif de collecte, tout en permettant aux usagers de trier pour recycler leurs emballages.

Aussi, dans le cadre de son appel à projets, Citeo a accompagné la communauté de communes du Briançonnais afin de mettre en place des équipements de tri dans les stations et parcs du territoire, en l'associant à une communication incitant à ramener ses déchets et à utiliser les bornes de tri. Un exemple à suivre !

3 Gestion durable de l'eau : quelles solutions pour les territoires de montagne ?

Le changement climatique et les pollutions inquiètent de plus en plus les Français. Selon le baromètre de la transformation écologique réalisé par ELABE en juin 2024, deux tiers d'entre eux se sentent exposés et vulnérables face à ces risques, avec une préoccupation prépondérante concernant les impacts sur la santé. De plus, 68% sont convaincus que l'inaction coûtera plus cher que l'action écologique.

Face à ce constat, Veolia propose des solutions adaptées aux zones montagneuses pour concrétiser la transformation écologique. L'entreprise met l'accent sur la préservation de la ressource en eau, tant en termes de qualité que de quantité. Parmi les solutions présentées, on trouve le déploiement du télérelevé des compteurs, qui permet d'accompagner

les consommateurs vers une réduction de leur consommation d'eau. Le traitement par UV est également proposé pour garantir la sécurité sanitaire.
Veolia propose aussi des solutions pour produire de l'énergie locale à partir des eaux usées. La solution Energido, par exemple, permet de récupérer la chaleur issue des réseaux d'assainissement.
Ces innovations ont suscité un vif intérêt et donné lieu à de nombreux échanges avec les élus présents, témoignant de l'importance accordée à ces enjeux environnementaux et de l'engagement des collectivités à trouver des solutions durables.

4 La Poste accompagne les communes dans la dénomination et la numérotation des voies

Cet atelier, à visée pédagogique, a mis en lumière l'expertise de La Poste Solutions Business en matière de conduite de projets d'adressage et sa capacité à accompagner toutes les communes qui le souhaitent. Il a été l'occasion de sensibiliser les élus présents aux enjeux d'un adressage de qualité et aux modalités de création et publication d'une base adresse locale, en réponse aux obligations de la loi 3DS pour toutes les communes (échéance au 31 décembre 2023 pour les communes de plus de 2 000 habitants et au 1er juin 2024 pour celles de moins de 2 000 habitants).

Lors de cet atelier, ont été présentés :

- les impacts de la loi 3DS sur l'adressage ;
- l'état du déploiement des bases adresses locales au niveau national ;
- les principaux bénéfices de la fiabilisation de l'adressage pour les administrés ;
- les solutions d'accompagnement de La Poste Solutions Business.

Certains élus ont partagé leur expérience relative à l'adressage au sein de leur commune et les problématiques qu'ils pouvaient rencontrer. Les solutions complémentaires de tableaux de classement des voies et de signalétique (fourniture des panneaux de rues et de numéros) ont aussi été évoquées.
Au mois d'octobre 2024, 35% des communes n'avaient pas encore publié leur base adresse locale, soit 12 407 communes françaises.
D'autre part, plus de 4 600 communes ont été accompagnées par La Poste Solutions Business. La Poste est signataire de la charte base adresse locale de l'ANCT et, à ce titre, fait partie des organismes référents pour accompagner les communes sur ces problématiques.

5 Atelier numérique

Les représentants des partenaires numériques de l'ANEM (Altice-SFR, altitude Infra, Fédération française des télécoms et Orange) ont introduit l'atelier numérique en dressant un point d'étape des déploiements de la fibre optique et du New Deal mobile dans les zones de montagne et en présentant quelques retours d'expériences de projets de territoires connectés et durables lancés avec des collectivités territoriales. La deuxième partie de l'atelier était consacrée à une séance de questions-réponses avec les congressistes présents. De nombreuses thématiques ont été abordées comme la qualité des raccordements fibre, la communication sur la fin du cuivre ou encore la résilience des réseaux face aux aléas climatiques qui surviennent en montagne. Un atelier numérique qui s'est tenu à guichet fermé !

6 Quelle stratégie pour adapter la compétence GEMAPI aux territoires de montagne ?

Le Cerema a présenté l'exemple d'une doctrine d'adaptation de la compétence GEMAPI aux spécificités des territoires de montagne. Développée en partenariat avec la communauté de communes Pays d'Évian Vallée d'Abondance, particulièrement exposée au risque torrentiel, elle a notamment mobilisé le concept d'intérêt général pour définir des priorités d'actions sur les ouvrages de protection contre les inondations comme sur les milieux aquatiques. Illustré par des cas concrets, l'atelier a bénéficié d'échanges nourris et féconds avec les nombreux élus présents, confrontés à des situations similaires.
La conjonction des apports du Cerema et de l'expérience des élus a ainsi permis de dégager de bonnes pratiques de mise en œuvre d'une doctrine GEMAPI répondant à la diversité des contextes montagnards.

Motions

Premières demandes au gouvernement

Député de la sixième circonscription de la Haute-Savoie et ancien maire des Houches, Xavier Roseren est le nouveau vice-président de l'ANEM. À l'issue du Congrès, il a présenté les motions de l'Association, autant d'adresses au nouveau gouvernement.

Xavier Roseren
Vice-président de l'ANEM, député de la Haute-Savoie

Même si les premières déclarations du Premier ministre ont rassuré les élus de la montagne sur le transfert obligatoire des compétences eau et assainissement, l'ANEM a décidé de maintenir sa première motion pour ne pas baisser la garde et s'assurer des modalités d'application de cette annonce.
« La deuxième motion réclame une action forte face aux catastrophes naturelles en milieu montagnard, liées à l'augmentation des événements exceptionnels en raison du réchauffement climatique et de l'émergence de nouveaux risques », a poursuivi Xavier Roseren. L'ANEM demande par conséquent que soient renforcés les moyens de prévention et la mise à disposition d'outils de prévision et de bonnes pratiques dans la prévention des risques. L'Association attend, en outre, que soient garantis les capacités d'intervention des secours ainsi que le renforcement de l'accompagnement des collectivités dans leur adaptation à ces risques et dans la mise en place des solutions leur permettant de se relever après des événements climatiques destructeurs. L'ANEM requiert, de surcroît, l'élargissement de l'assiette de la taxe GEMAPI pour une plus grande solidarité amont/aval.

> **« L'ANEM demande par conséquent que les lois Montagne I et II soient appliquées pleinement. »**

La troisième motion de l'Association vise au maintien des moyens nécessaires à la présence postale dans les territoires de montagne. Même si le gouvernement est revenu sur la baisse de 50 millions d'euros initialement envisagée, l'ANEM reste attentive quant aux financements futurs du contrat de présence postale destiné à enrayer la fermeture des bureaux de poste dans les territoires les plus fragiles.
« La quatrième motion est peut-être celle qui a ma préférence », a exprimé le nouveau vice-président de l'ANEM : « Certes, la montagne est constituée de territoires à spécificités reconnues dans la loi Montagne de 1985 et dans son Acte II de 2016. Nous devons pourtant constater que les lois Montagne ne sont malheureusement pas toujours appliquées », a-t-il déploré. Ainsi du transfert obligatoire des compétences eau et assainissement ; ainsi de la fermeture de trop nombreuses classes dans des communes de montagne où l'on sait que les distances nécessitent un peu plus de temps pour rejoindre les écoles ; ainsi des liaisons ferroviaires insuffisantes ou inexistantes, mais aussi de l'accès aux soins. « À cela, s'ajoute l'impact du réchauffement climatique qui met en péril notre économie touristique. »
L'ANEM demande par conséquent que les lois Montagne I et II soient appliquées pleinement pour répondre aux besoins spécifiques de chaque territoire de montagne et que soit prise en considération leur singularité dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques différenciées.
La dernière motion se réfère à la prolongation des délais de réalisation et de paiement du plan Avenir Montagnes Investissement. « Beaucoup de projets ont pris du retard en raison, entre autres, de la crise sanitaire, de l'inflation et également de la disponibilité des matériaux. L'ANEM insiste donc pour que soit lissé l'abondement des crédits de paiement jusqu'en 2026, correspondant aux crédits engagés par l'État en 2021 et 2022 », a conclu Xavier Roseren.

Entretien croisé

« C'est maintenant que se prépare la montagne de 2050 ! »

Interview à deux voix sur la place et l'avenir de la montagne et de l'ANEM avec Frédérique Espagnac, sénatrice des Pyrénées-Atlantiques qui vient d'être élue secrétaire générale, et Xavier Roseren, député de la Haute-Savoie, qui fait son entrée au sein de l'exécutif en tant que vice-président.

Comment imaginez-vous la montagne en 2050 ?

Frédérique Espagnac : Une montagne vivante ! Nous l'avons vu à ce Congrès : la montagne est attractive notamment pour son environnement et son cadre de vie. Nous avons d'indéniables atouts pour maintenir les populations locales dans nos territoires et attirer de nouveaux habitants. Mais c'est maintenant que se prépare la montagne de 2050. Nous devons obtenir des engagements en matière de maintien des services publics locaux, d'accessibilité et de transition et d'adaptation au changement climatique de notre modèle économique.

Xavier Roseren : À l'époque de l'agriculture, ce sont les plaines qui avaient le plus de valeur aux yeux des hommes. À l'époque de l'industrialisation, ce sont les villes portuaires qui ont gagné en attractivité. À l'ère de l'écologie, c'est au tour des montagnes d'être au-devant de la scène, grâce à leurs ressources naturelles et à leurs modèles de vie de plus en plus attractifs. Néanmoins, il est primordial de financer le changement de modèle dès maintenant. On voit bien que les stations de basse altitude sont contraintes de fermer leurs domaines skiables et sont fortement en difficultés lorsqu'elles n'ont pas anticipé en investissant dans la diversification économique.

La montagne peut-elle devenir une source d'inspiration pour les autres territoires ?

X.R. : C'est déjà le cas ! Nous sommes des territoires moteurs en remise en question permanente. La montagne se réchauffant deux fois plus vite que le reste du territoire français, il nous faut donc aller deux fois plus vite et montrer aux autres territoires que la transition peut avoir de très bons aspects.

F.E. : La montagne l'a toujours été ! Je ne citerai qu'un exemple emblématique : le New Deal. L'Acte II de la loi Montagne a préfiguré le New Deal adopté en 2018 en exonérant les opérateurs de téléphonie mobile d'une partie de leur fiscalité sur l'implantation des pylônes 4G. Les montagnards ont toujours dû faire preuve d'inventivité pour que leur territoire reste attractif. Plus que jamais avec l'impact du réchauffement climatique, la montagne est et sera source d'innovation et d'adaptabilité.

Comment l'ANEM peut-elle devenir encore plus influente ?

F.E. : Depuis 40 ans, l'ANEM incarne et perpétue l'esprit d'union entre les représentants de tous les massifs. Notre indéniable représentativité est notre force. Le contexte politique actuel est une opportunité pour faire avancer nos dossiers : nous avons l'habitude de créer des équilibres transpartisans. C'est à nous maintenant, avec Jean-Pierre et Xavier, de trouver les consensus nécessaires pour faire avancer la cause de la montagne.

X.R. : Nous avons la chance rare d'avoir au gouvernement plusieurs ministres issus de territoires de montagne. Il nous faut ne pas rater cette opportunité de faire avancer nos sujets. Vu le contexte compliqué sur le plan national, il est d'ailleurs nécessaire d'agir en priorité sur ce qui fait plutôt consensus : décentraliser pour donner du pouvoir aux élus locaux par exemple, mais aussi œuvrer pour le logement, la transition des territoires, etc. Cela permettra de faire du cousu main.

Frédérique Espagnac
Secrétaire générale de l'ANEM, sénatrice des Pyrénées-Atlantiques

Xavier Roseren
Vice-président de l'ANEM, député de la Haute-Savoie

Discours programme

Jean-Pierre Vigier : « Les élus de la montagne ne lâcheront rien »

Jean-Pierre Vigier
Président de l'ANEM, député de la Haute-Loire

Le nouveau président de l'ANEM appelle de ses vœux à un Acte III de la loi Montagne qui s'adapterait aux nouvelles réalités de nos territoires et assure que l'Association ne lâchera rien.

Jean-Pierre Vigier vient d'être élu 20e président de l'ANEM. L'honneur est grand, il le dira. C'est un honneur, c'est un fait mais tout reste à faire. En dépit du travail inlassable de ses prédécesseurs, le nouveau numéro 1 des élus de la montagne en est très conscient mais la montagne ne se dérobera pas sous ses pieds.
Jean-Pierre Vigier va le signifier sans attendre : il a le sens du collectif. Il ne manquera pas non plus de dérouler très vite le fil de sa présidence et il ne se privera pas de dire, séance tenante, aux membres du Comité directeur qu'il aura besoin d'eux. Afin que la montagne fasse valoir ses droits à la différence. Afin qu'on ne lui impose pas la logique du plus grand nombre. Afin qu'elle ne pas soit pas oubliée, voire niée, par des décideurs publics « qui omettent la réalité et les conséquences du relief ».
Avant tout, le nouveau président de l'ANEM se décrit comme le bras armé des élus locaux. Leur partenaire et leur allié pour le bien de la montagne. Et ce ne sont pas que des bonnes paroles. D'emblée, le député de la Haute-Loire livre sa propre marche à suivre : avant la fin de l'année, il réunira le Comité directeur pour mener une réflexion commune sur la manière dont tous les élus de la montagne pourront participer *de facto* et surtout plus étroitement à la vie de l'ANEM.
Dans le détail, Jean-Pierre Vigier va encore plus loin. Il fera naître des commissions permanentes sur des sujets en souffrance tant au niveau local que national : « Car je crois à l'intelligence collective et au pragmatisme des élus de terrain, explique-t-il, et nous voulons affirmer avec fierté que nous représentons un quart du territoire français et près de huit millions d'habitants. Une composante à part entière de la nation, avec ses richesses, ses contraintes, ses difficultés et ses atouts. » Dans ce cadre, Jean-Pierre Vigier entend se saisir de toutes les opportunités pour faire avancer la cause de la montagne avec une volonté inébranlable. Ainsi, puisqu'il apparaît que le droit à la différenciation, reconnu par la loi Montagne du 9 janvier 1985 et réaffirmé par celle du 28 décembre 2016 ne garantit pas suffisamment le droit à l'adaptation des politiques publiques, le président de l'ANEM affirme qu'elles devront être complétées par un Acte III adapté aux nouvelles réalités des territoires de montagne.

> « Certaines politiques ne s'adaptent pas aux spécificités du territoire et on doit changer tout cela. »

Jean-Pierre Vigier en fait une nécessité, un impératif même, alors que le plan Avenir Montagnes touche à sa fin, sans autres perspectives. Et, dans la continuité, il ne dévie pas de sa trajectoire : « Dans un contexte financier très contraint, certaines politiques ne s'adaptent pas aux spécificités du territoire et on doit changer tout cela. »
Convaincu que, dans une situation de majorité relative à l'Assemblée nationale, les associations d'élus ont un rôle important

↖ Paysage d'élevage du Dévoluy (05)

à jouer dans la vie démocratique et l'ANEM, plus que d'autres, son nouveau président ne manquera pas cette opportunité. Son discours et sa méthode toujours : « C'est avec l'État déconcentré que nous avons le plus de difficultés à faire reconnaître nos spécificités. Nous allons agir là-dessus. »
À l'écouter dérouler son copieux programme d'actions, cela ne fait pas de doute. Assurer la pérennité des territoires de montagne et leur garantir un développement durable à long terme en les adaptant au changement climatique sont ses priorités absolues. Le chantier, on le sait, est immense, d'autant que ses tenants et ses aboutissants sont encore mal perçus et parfois, reconnaissons-le, assez peu prévisibles.

« Nous ne voulons pas d'une montagne fantasmée, assène, de ce fait, Jean-Pierre Vigier. La montagne veut être vivante ». Mais, pour cela, répète-t-il, il est impératif qu'elle ait des services publics, des écoles, des bureaux de poste, des centres médicaux… Conditions *sine qua non* pour qu'elle soit habitée.
Dans l'esprit de Jean-Pierre Vigier, tout cela passe d'abord par une réelle relance d'une politique nationale de la montagne et il ne lâchera rien. Mais il ne baisse pas le ton lorsqu'il énumère les autres dossiers auxquels il sera particulièrement sensible : le tourisme, « qui est le moteur économique de la montagne », son développement économique, l'agriculture, la sylviculture et le maintien des services publics…

À l'ouverture du 40e Congrès, le bruit courait que le Premier ministre entendait mettre fin au transfert obligatoire des compétences eau et assainissement vers les communautés de communes, prévu par la loi NOTRe du 7 août 2015. Promesse concrétisée quelques jours plus tard au Sénat mais que Jean-Pierre Vigier a anticipé : « Cette bonne nouvelle ne cache pas nos inquiétudes sur les 5 milliards d'euros d'économie demandés aux collectivités locales, récapitule-t-il. Le budget des collectivités de montagne doit être préservé pour financer leur transition ». Oui, les élus de la montagne ne lâcheront rien.

Village des partenaires

Les partenaires de l'ANEM aux côtés des élus

L'espace « village » a offert, comme tous les ans, aux congressistes un lieu d'information, d'échanges et de convivialité, l'occasion de poser des questions techniques aux experts présents sur les stands.

Alcome : stop aux mégots !

Éco-organisme spécifiquement dédié à éliminer les mégots de cigarettes, Alcome couvre actuellement 33 % du territoire français. Les communes s'engagent par contrat à faire en sorte que ces déchets ne soient plus jetés à terre contre un soutien financier et pratique (fourniture de cendriers de poche et de rue).

Altice-SFR : plus de couverture et d'égalité numériques

Filiale du Groupe Altice, l'opérateur SFR continue de se tailler un beau succès avec 96 % de couverture 4G du territoire français. En montagne, Altice répond ainsi aux enjeux d'aménagement numérique du territoire, de lutte contre les inégalités et de développement économique.

ANCT : des défis pris à bras-le-corps

Dans une étude sur l'avenir de la montagne dans plusieurs pays européens, l'Agence nationale de la cohésion des territoires préconise d'améliorer la connaissance de l'impact du changement climatique, de sensibiliser et de former, de mobiliser, d'impliquer et de soutenir le développement des capacités et de l'ingénierie en montagne.

La Banque des territoires en première ligne

Qui n'avance pas recule et pour les responsables de la Banque des territoires, le *statu quo* n'est pas une option. Sur l'impact actuel et futur du changement climatique, les débats, les échanges, les tables rondes et les ateliers du 40e Congrès alimenteront la grande étude lancée par la Caisse des dépôts afin de faire évoluer son soutien et son accompagnement à la montagne. Nombre d'experts, de scientifiques et d'élus vont continuer à être consultés jusqu'à juin 2025.

Enedis voit toujours plus loin

Gestionnaire du réseau électrique sur la quasi-totalité du territoire français, Enedis voit toujours plus loin et accélère le développement des énergies renouvelables afin de raccorder la société au défi collectif d'un monde durable. Avec un impératif : réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre. En montagne, cet engagement d'adaptation au changement climatique se traduit, entre autres, par l'amélioration des capacités de mobilités comme les ascenseurs valléens. Dans le même esprit, après avoir déjà été le premier distributeur d'électricité pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris, Enedis vise une autre médaille d'or aux Jeux olympiques d'hiver de 2030 *via* le projet « Alpes 2030 ».

Engie : la carte des énergies renouvelables

Les énergies éolienne et solaire répondant à des enjeux essentiels sur les plans individuel et local, tout en permettant de développer collectivement une production d'énergie rentable et responsable, la détermination du Groupe Engie ne fait que croître. Sa filiale Engie Green travaille à accélérer le développement des parcs solaires, des éoliennes et du photovoltaïque en montagne avec notamment une présence de plus en plus importante dans les territoires de montagne de la Région Sud.

Groupe La Poste : facteur, un beau métier

C'est d'autant plus facile à dire que c'est vrai : Angélique, la factrice, a un sourire… angélique. Plus facile ainsi de renforcer la proximité avec celles et ceux qui en ont le plus besoin et de se poser en vecteur social. Infiniment plus valorisant que de se contenter de déposer le courrier dans des boîtes aux lettres ou des colis sur le pas des portes. « Je rencontre des gens, j'en aide certains, je prends des nouvelles de tous », s'anime Angélique devant le stand du Groupe La Poste.

Illiwap : l'alerte citoyenne

Illiwap est une entreprise initialement spécialisée en développement informatique, en cybersécurité, en communication et dans la création de solutions numériques et d'applications mobiles. Depuis 2015, c'est aussi une application citoyenne pour smartphone qui permet à une commune de diffuser rapidement des messages d'alerte géolocalisés (incident, fuite de gaz, problème de circulation, alerte météo, inondation, déneigement…) ou d'information (réunions de quartier, horaires de services, grands événements…) à tous les citoyens de la commune porteurs de l'application. De nombreuses communes adhérentes à l'ANEM utilisent déjà cette application.

Orange :
l'atout Nordnet

Depuis novembre 2023, Orange intègre la technologie satellite, via sa filiale Nordnet, en complément de la fibre et des solutions mobiles, permettant dorénavant de proposer des offres Très Haut Débit (THD). Un atout considérable pour les personnes résidant dans les zones les moins accessibles et les plus isolées, notamment en montagne.

Mountain Riders :
Flocon vert et Montagne zéro déchet pour des massifs durables

Le label Flocon vert a pour objectif de structurer et d'accompagner les territoires de montagne dans leur transition en distinguant les plus avancés à partir de vingt critères répartis autour de plusieurs thématiques : économie, gouvernance et résilience, dynamique sociale et culturelle, gestion des ressources. L'association a également mis en place la charte « Montagne zéro déchet » dont l'ANEM est signataire.

Ubicité :
vivre mieux ensemble

Filiale du Groupe Altitude, Ubicité accompagne les collectivités dans la transformation numérique et durable de leurs territoires. Plusieurs communes de montagne ont déjà été conquises par le sérieux de la démarche qui propose les solutions les plus appropriées et des outils nécessaires à une gestion territoriale connectée et responsable.

Veolia : gérer durablement les ressources

À travers ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver celles qui sont disponibles et à les renouveler. La participation du Groupe au 40e Congrès de l'ANEM a permis d'échanger autour des enjeux spécifiques à la montagne, liés notamment à l'adaptation au changement climatique. Ces interactions renforcent la capacité de Veolia à accompagner les acteurs des zones montagneuses dans la mise en œuvre de solutions sur-mesure et innovantes pour en faire des territoires résilients, durables et attractifs.

Reportage photo

40e CONGRÈS
10-11 OCT 2024
SUPERDÉVOLUY
#ledevoluy

illiwap
L'APPLI M
ALERTER
en temps réel

illiwap
APPLI MOBILE
40 CONGRÈS
ANEM
SUPERDÉVOLUY

LA MONTAGNE AU DÉFI
ANEM
40 CONGRÈS

Dominique KIEFFER

Devenons l'énergie qui change tout.

CHERCHE JEUNES QUI AIMENT LES OPEN SPACES

EDF recrute des femmes et des hommes dans votre région. Et si c'était vous ?

edf.fr/edf-recrute

EDF / Paul VIARD-GAUDIN

L'énergie est notre avenir, économisons-la !